turelle ou de curiosités. L'une des espèces les plus élégantes et les plus communes dans les collections est la *gorgone éventail*, qui se trouve dans toutes les mers. On rapporte aussi à ce genre quelques polypiers fossiles trouvés dans les terrains jurassiques.

GORGONE (LA), en latin *Gorgona*, île d'Italie, entre la Corse et Livourne, à 32 kilom. S.-O. de Livourne ; 8 kilom. de longueur sur 4 kilom. de largeur. La pêche des anchois constitue la principale ressource des habitants de cette petite île.

GORGONES, filles de Phorcys et de Céto, qui, dans la *Théogonie* d'Hésiode, enfante d'abord les Grées, c'est-à-dire, suivant M. Maury, les vieilles, les ridées, dont le nom est peut-être une allusion aux rides des eaux. Les Gorgones, qui habitent par delà le vaste Océan, près de la demeure de la Nuit, sont leurs sœurs ; elles ont pour noms Sthéno, Euryale et Méduse, et sont, elles aussi, des personnifications des phénomènes marins. Méduse est une personnification du bruissement des eaux.

Le poëte a rattaché à l'histoire des Gorgones le mythe de Persée et de Chrysaor, qui voile également une personnification des eaux, et paraît appartenir à un ensemble de traditions apportées de l'Asie.

Apollodore décrit les Gorgones en ces termes : « Elles avoient le chef hérissé et entortillé d'escailles de serpents, et estoient leurs dents aussi longues que celles des sangliers. Elles avoient des mains d'ærain, et des ailes dorées pour voler où bon leur sembloit. De leur regard elles convertissoient les hommes en pierre. » (Trad. de Passerat.)

M. George Cox décrit ainsi le séjour que la Fable prête aux Gorgones :

« Dans les lointaines contrées de l'Occident, où les Hespérides gardent les pommes d'or que Gaïa donna à la reine Héra, la jeune Méduse habitait avec ses sœurs Sthéno et Euryale. Leur foyer était solitaire et triste. Entre elles et la terre des vivants coulait le large fleuve du paisible Océan. Aussi les fils des hommes ne connaissaient des trois sœurs Gorgones que leur nom... Le silence de leur mélancolique demeure ne leur semblait point lugubre ; assises au bord du fleuve Océan, gardant sur leur austère visage une immuable sévérité, elles contemplaient immobiles l'immensité silencieuse qui s'étendait au loin... » (Trad. de Baudry.)

Il n'est peut-être pas de personnage de la Fable qui ait autant exercé l'imagination des mythographes que les Gorgones. Suivant Diodore, c'étaient des femmes guerrières qui habitaient la Libye, près du lac Tritonide, et qui étaient souvent en guerre avec les Amazones, leurs voisines. Au temps de Persée, elles avaient pour reine Méduse ; Hercule les détruisit entièrement. Athénée voit dans les Gorgones des animaux terribles qui tuaient de leur seul regard. Pline en parle comme de femmes sauvages hérissées de crins, qui habitaient près du cap Occidental, ce qui a fait prendre par quelques auteurs les Gorgones pour des cavales de la Libye. Paléphate, d'après Noël, rapporte que les Gorgones régnaient sur trois îles de l'Océan, qu'elles n'avaient qu'un seul ministre, qui passait d'une île à l'autre (c'était là l'œil qu'elles se prêtaient tour à tour), et que Persée, qui courait alors cette mer, surprit ce ministre au passage, et voilà expliquée la circonstance de l'œil enlevé tandis qu'une des Gorgones le passe à sa sœur. Selon Héraclide, les Gorgones étaient des filles d'une merveilleuse beauté, mais hideuses par le trafic qu'elles faisaient de leurs charmes. D'après quelques auteurs, Persée, en parcourant la Méditerranée, prit trois navires du nom de *Méduse*, *Sthéno* et *Euryale*, qui appartenaient à Phorcys de Cyrène et avec lesquels ce chef commerçait sur les côtes d'Afrique. Ces navires étaient chargés par échange de poudre d'or, de cornes, de dents d'éléphant, d'yeux d'hyène et autres pierres précieuses, ce qui explique le mythe représentant les Gorgones se prêtant mutuellement leur œil et leur dent. D'après une autre explication, Phorcys de Cyrène « possédait, dit Denne-Baron, dans l'Atlantique trois fortes îles nommées Gorgades, qui toutes trois ont sans doute passé pour ses filles, à cause des soins et de l'affection qu'il leur portait. Persée s'empara de la plus considérable d'entre elles, de *Méduse*, dont le nom grec signfie *la Commandante ;* et parce que les autres îles ne furent point soumises, on les crut douées de l'immortalité. Leur nom a rapport à la mer : celui d'Euryale veut dire *au large dans les flots* et celui de Sthéno *la Fortifiée*.

Quoi qu'il en soit, les Gorgones reviennent souvent sous la plume des poëtes classiques, comme dans cette sombre invocation de J.-B. Rousseau :

Pâles tyrans de ces lieux abhorrés
Que l'œil du jour n'a jamais éclairés,
Chaos, Erèbe, Euménides, Gorgones,
Styx, Achéron, Parques et Tisiphones,
Terrible Mort, effroi de l'univers
Et si Pluton souffre encore aux enfers
Quelque puissance aux mortels plus fatale,
Que tardez-vous? venez troupe infernale, etc.

En littérature, les Gorgones et leurs serpents personnifient une puissance redoutable, une sorte de mélange de noirceur, de méchanceté, de cruauté et d'horreur

« Un courrier extraordinaire venait d'apporter en toute hâte la nouvelle de la mort de Marat assassiné par Charlotte Corday. B.... parut plus sensible que personne à ce tragique événement . . . .
Quand la foule fut éloignée, B..., qui la suivait furtivement de l'œil, se leva, ferma les deux battants de la porte, et, les mains dans les poches de son pantalon, arpenta le parquet en sifflant.

« — Adieu le puissant talisman de la Montagne, dit Championnet d'un ton ricaneur qui lui était particulier. La voilà désarmée des serpents qui nous faisaient peur. Elle a perdu sa *Gorgone*. — Elle n'a rien perdu, enfants que vous êtes, répondit B..., le Saint-Fargeau était usé jusqu'à la corde. Momie pour momie, il nous fallait un martyr ; celui-là fera des miracles. »

CH. NODIER.

« Sous la Restauration, Martainville ayant attaqué la mémoire de Brune dans son *Drapeau blanc*, la veuve du maréchal lui fit un procès, dont il sortit victorieux. Dans les faits qu'il articula à cette occasion, on lit ce qui suit :

« Ceux qui ont conservé quelque souvenir » des premiers temps de la Révolution se rap» pellent l'infâme journal intitulé : la *Bouche* » *de fer ;* ils voient encore dans la rue du » Théâtre-Français cette porte devant la» quelle le passant reculait, effrayé par une » tête de furie, de *Gorgone* révolutionnaire, » dont la bouche hideuse, sans cesse béante, » dévorait toutes les immondices qu'y jetaient » les fournisseurs qui l'alimentaient volontai» rement... »

HATIN.

« La figure enluminée, vineuse, bourgeonnée de maître Jacques était la tête de Méduse pour les deux petits marmots, et le nerf de bœuf, l'inévitable martinet, que déjà sa main brandissait, étaient aussi pour eux les *serpents de la Gorgone*. »

VICT. DUCANGE.

GORGONELLE s. f. (gor-go-nè-le). Comm. Espèce de toile de Hollande et de Hambourg.

GORGONIÉ, ÉE adj. (gor-go-ni-é — rad. *gorgone*). Zooph. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre gorgone. ‖ On dit aussi GORGONIADÉ, GORGONINE et GORGONIEN.

— s. f. pl. Ordre de polypiers flexibles, ayant pour type le genre gorgone : *Les* GORGONIÉES *sont attachées aux rochers.* (Duponchel.)

— **Encycl.** La famille des *gorgoniées* se compose de polypiers flexibles, corticifères, dendroïdes, inarticulés, formés d'un axe généralement corné, revêtu d'une écorce vivante, gélatineuse ou charnue, quelquefois terreuse, et fixé aux corps sous-marins par un empâtement dénudé et plus ou moins étendu. Les polypes présentent l'aspect d'un sac membraneux, plus ou moins contractile, et dont l'intérieur renferme les organes qui y sont libres. Cette famille comprend les genres *gorgone*, briarée, anadyomène, antipathe, plexaurée, eunicée, muricée, primnoa, corail-lée, etc. Ces polypiers sont répandus dans toutes les mers, mais plus particulièrement entre les tropiques. Ils sont sans usages. V. GORGONE.

GORGONOCÉPHALE s. m. (gor-go-no-séfa-le — de *gorgone*, et du gr. *kephalê*, tête). Echin. Genre d'échinodermes, voisin des ophiures.

GORGUE s. m. (gor-ghe — du gr. *gorgos*, vif, ardent). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons.

GORGUE (LA), ville de France (Nord), cant. de Merville, arrond. et à 20 kilom. d'Hazebrouck, au confluent de la Lys et de la Lawe ; pop. aggl., 1,009 hab. — pop. tot., 3,369 hab. Hospice. Brasseries, raffineries de sel, blanchisseries de toiles. Beffroi élégant. Eglise de plusieurs époques, flanquée d'une tour à flèche octogonale.

GORGUS, fils d'Aristomène, qui souleva, en 683 avant J.-C., les Messéniens, ses compatriotes, contre la domination des Spartiates. Il combattit vaillamment auprès de son père et fut chargé avec Manticlus, fils du devin Théoclus, du commandement des Messéniens qui quittèrent leur patrie et allèrent chercher un refuge à Rhegium.

GORGUS, roi de Salamine au ve siècle avant notre ère. Il fut renversé, en 499, par son frère Onesilus, qui périt en combattant les Perses. Rétabli sur son trône, Gorgus se rangea du côté de Xerxès, lorsqu'il envahit la Grèce.

GORGY (Jean-Claude), romancier français. V. GORJY.

GORI s. m. (go-ri). Métrol. Monnaie de compte du Mogol, valant 5 gondas, ou 0fr,01926.

GORI ou **GOURI**, ville de la Russie d'Asie, dans la Géorgie, à 60 kilom. N.-O. de Tiflis, ch.-l. du district de son nom, près du confluent du Kour et du Didi-Liakvi ; 3,000 hab. Fabriques d'étoffes de coton, couvertures de laine, commerce assez actif. Elle est fortifiée, défendue par une citadelle et renferme plusieurs églises grecques et arméniennes. C'est, après Tiflis, la principale ville de la Géorgie.

GORI (Antoine-François), célèbre archéologue italien, né à Florence en 1691, mort en 1757. Prêtre et membre du clergé attaché au baptistère de Saint-Jean de Florence, il s'occupa d'abord de théologie et de prédication, puis se livra exclusivement à l'étude des antiquités. En 1746, il fut nommé prieur au baptistère et, un peu plus tard, professeur d'histoire à l'université. Il a laissé la réputation d'un des plus savants archéologues de l'Europe, et, bien qu'on puisse lui reprocher d'avoir manqué de critique dans l'examen des monuments qu'il rassemblait, il n'en a pas moins contribué aux progrès de l'archéologie, et il jouit encore aujourd'hui d'une grande autorité sur beaucoup de points importants. Ses principaux ouvrages sont : *Inscriptiones antiquæ... quæ exstant in Etruriæ urbibus*, avec des notes de Salvini (1726-1744, 3 vol. in-fol.) ; *Museum florentinum* (1731-1743, 6 vol. in-fol.) ; *Museum etruscum* (1737, 3 vol. in-fol.) ; la *Toscane illustrée*, en italien (1755) ; *Thesaurus diptychorum* (1759, 3 vol. in-fol.), qui est resté l'ouvrage le plus important sur cette classe de monuments, etc.

GORIA (Alexandre-Edouard), pianiste et compositeur français, né à Paris le 21 janvier 1823, mort dans la même ville le 6 juillet 1860. Il reçut d'abord les leçons de sa mère, cantatrice du Théâtre-Italien. A dix-sept ans, il entra au Conservatoire de musique, dans la classe de Zimmermann, et obtint, en 1845, le premier prix de piano. Il aborda la composition musicale et se mit à enseigner le piano. En 1854, il avait été nommé professeur à la Maison de la Légion d'honneur. On lui doit un assez grand nombre d'études sous ces différents titres : le *Jour de printemps*, la *Fuite*, le *Tournoi*, la *Rêveuse*, etc. ; morceaux dont le style se fait remarquer par la grâce et le brillant. Il a laissé des fantaisies sur quelques grands opéras en vogue, tels que les *Souvenirs du Théâtre-Italien ;* la *Grande fantaisie des Monténégrins ;* le *Final de Lucrezzia Borgia ;* des *Morceaux de salon ;* des *Transcriptions de Schubert*, *Weber* et autres compositeurs ; enfin, le *Pianiste moderne*, recueil de trente grandes études de style, publié en six séries (1853 et ann. suiv.).

GORIGÉANS, nom d'une dynastie qui régna sur les Aghovans ou Albaniens de 982 à 1296 environ. Le fondateur de la dynastie des Gorigéans est GORIGÉ Ier ou GOURGEN, fils d'Achod III, roi d'Arménie. Il fut mis, en 982, par son frère Sempad II, en possession d'une partie de l'ancienne Albanie, choisit Lorhi pour capitale, eut fréquemment à lutter contre les incursions des musulmans et mourut en 989. — Son fils et son successeur, DAVID Ier, mort en 1046, conquit sur les Géorgiens et les musulmans plusieurs provinces, qu'il ne tarda pas à perdre, et reçut le surnom de *Anoghin* (sans terre). Ce prince eut pour successeurs GORIGÉ II, DAVID II, à qui les Géorgiens prirent la plus grande partie de ses possessions ; GORIGÉ III, APAS, AGSARTHAN Ier, GORIGÉ IV, et les trois fils de ce dernier : POÏPAHLOVAN, THAGHIATIN et AGSARTHAN II.

GORILLE s. m. (go-ri-lle ; *ll* mll. — nom donné, dans le *Périple* d'Hannon, à des femmes noires et velues des côtes de l'Afrique occidentale). Mamm. Très-grande espèce de singes qui habite l'Afrique.

— **Encycl.** Le *gorille* (*gorille gina* d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et *troglodytes gorilla* de R. Owen) est le plus grand des singes voisins de l'homme. L'existence du *gorille*, longtemps mise en doute et reléguée au nombre des fables, n'est réellement incontestable que depuis le milieu de notre siècle ; mais les indications remontaient à la plus haute antiquité.

Hannon, le célèbre amiral carthaginois, à qui l'on doit le *Périple* ou circuit autour de l'Afrique mentionné par Hérodote, raconta qu'au cours de son exploration il avait rencontré des *femmes velues* auxquelles il avait donné le nom de *gorilles*. Ces femmes, disait-il, déchiraient avec leurs ongles ceux qui voulaient les approcher. Aucun des mâles, en beaucoup plus petit nombre, qui vivaient avec elles, ne put être capturé ; mais on réussit à tuer trois des femelles, dont les peaux furent rapportées à Carthage et conservées plus de trois siècles dans un temple. La contrée où Hannon fit cette découverte paraît être le Gabon. Son récit, difficile à contrôler, donna lieu en Egypte et en Grèce à des légendes ; de ces *gorilles* Pline tira ses fabuleuses *Gorgones ;* les travaux de Linné, de Buffon, de Cuvier et des plus grands naturalistes du dernier siècle les reléguèrent parmi les contes.

Cependant le *gorille* était un être réel, appartenant à cette intéressante famille du règne animal qui, par ses formes et par ses aptitudes, se rapproche le plus de l'espèce humaine. En 1625, deux voyageurs anglais, André Battel et R. Jobson, en signalèrent la présence sur la côte occidentale d'Afrique, et le premier lui donna le nom de *pongo ;* leurs données étaient cependant trop incertaines pour que les naturalistes en fissent un animal distinct de l'orang de Bornéo et du chimpanzé, qui habite les mêmes parages. Il n'est même pas absolument certain que les *gorilles* d'Hannon fussent autres que des chimpanzés, et l'on n'a à ce sujet qu'un indice, la vigueur qu'elles mirent à se défendre et l'usage terrible qu'elles savaient faire de leurs ongles. Le voyageur à qui l'on doit les premières indications certaines est un missionnaire américain, le docteur Savage, qui eut occasion de rencontrer plusieurs troupes de *gorilles*, en 1847. Deux ans plus tard, notre Muséum possédait un squelette de *gorille* femelle, et, en 1852, le docteur Franquet, chirurgien de marine, lui faisait don d'un magnifique *gorille* mâle, adulte, très-bien monté, qui est une des curiosités de cette magnifique collection. Ce *gorille*, incomparablement plus massif que l'homme, avec un air repoussant, une physionomie bestiale et féroce, semble en être une parodie ; sa taille est à peu près la taille humaine, $1^m,67$; mais sa poitrine a $1^m,35$ de tour, et ses deux bras étendus offriraient une envergure de $2^m,18$. « Sa vue, dit le professeur Paul Gervais, inspire aux curieux qui s'arrêtent toujours en grand nombre autour de lui un sentiment involontaire de frayeur. Le naturaliste ne peut s'y soustraire, lorsqu'il voit pour la première fois cet animal si hideusement semblable à l'homme et dans lequel la force physique accompagne un naturel si violent. »

Ce singe monstrueux est d'une couleur généralement noire ; son poil rude n'est un peu abondant qu'au niveau des plis des membres ; la plante des pieds est nue ; il a un énorme museau proéminent, une large bouche garnie aux angles de quatre crocs énormes ; de petits yeux, sur lesquels le *gorille* ramène la peau du front comme un bourrelet dès qu'il est irrité ; des narines épatées ; un front fuyant et terminé en cône, tout à fait déprimé en avant ; la ligne médiane de la tête est garnie, en guise de cheveux, d'une raie de poils rudes, qui se hérissent comme une crête ; les épaules sont excessivement larges ; les bras descendent un peu plus bas que le genou et sont terminés par des mains énormes. Il n'a point de trace de queue ; les jambes sont grêles et arquées, mais très-solides. Le docteur Savage décrit ainsi les allures du *gorille :* « Il ne tient jamais son corps droit comme l'homme, mais il est courbé en avant et se meut quelquefois en se roulant, ou bien de droite à gauche. Ses bras étant plus longs que ceux du chimpanzé, il ne s'abaisse pas autant en marchant ; comme ce dernier, il marche en avançant les bras, en posant les mains à terre et en imprimant à son corps un mouvement moitié de saut et moitié de balancement. Quand il se meut dans cette posture, il balance son énorme corps en s'élevant sur ses bras. » Cependant on a vu des *gorilles* marcher sur deux pattes, sans aucun appui, comme de vrais bipèdes ; les vieux mâles sont ordinairement armés d'un gros bâton, sur lequel ils se redressent, et ils vivent entourés de leur famille, c'est-à-dire des femelles et des jeunes mâles, car on ne rencontre jamais, par groupe, plus d'un mâle adulte. Les femelles, moins féroces, subissent avec patience et résignation la domination de ce tyran. La partie du Gabon où vit le *gorille* est une contrée boisée, entrecoupée de plaines et de marais ; les arbres de plaine, entre autres le *carica papaya*, le chou palmier et le *pannarium excelsum*, fournissent abondamment à sa nourriture exclusivement végétale. Lorsque le temps est beau, les *gorilles* couchent dans les arbres ; ils s'y construisent des hamacs composés de branches entre-croisées, réunies par des lianes, et ont, de plus, le soin d'étendre des lits de feuilles sèches et d'herbes ; à l'époque des pluies, ils s'abritent sous des espèces de huttes coniques faites de branches et couvertes d'écorces d'arbres.

Le *gorille* est doué d'une force et d'une férocité prodigieuses ; armé d'un bâton, ou seulement de ses redoutables ongles, il ne craint ni le lion ni l'éléphant ; il ne fuit jamais devant l'homme, comme le chimpanzé ; mais, au contraire, marche à sa rencontre et engage un combat dont l'issue ne serait jamais douteuse, si l'homme était réduit à ses forces corporelles, et qui, même avec le secours des armes, reste souvent à l'avantage du *gorille*. Son cri d'alarme *Kek-ak!* est d'un son aigu, lugubre, effrayant ; les noirs indigènes en sont terrifiés. « Quand le mâle a poussé ce cri, dit le docteur Savage, les femelles et les jeunes se hâtent de fuir, ils disparaissent ; le mâle alors s'approche de l'ennemi dans un grand état de fureur et répétant avec rapidité ses cris terribles. Le chasseur doit attendre son approche, en tenant le fusil en joue ; s'il n'est pas sûr de son coup, il laisse l'animal empoigner le canon et au moment où il le porte à sa bouche, comme c'est son habitude, il fait feu ; s'il ne part pas, le canon est brisé entre les mains de l'animal et la rencontre devient fatale au malheureux chasseur. Tuer un *gorille* est regardé, dans le pays, comme un acte de grande habileté et de grand courage. » Le docteur Savage donne à ce sujet, comme une tradition constante au Gabon, la croyance où sont les indigènes que le *gorille* est un homme dégénéré.

L'ancienne question du rapport de l'homme, ou du moins des races humaines inférieures, avec le monde animal a pris un nouvel intérêt, depuis que le *gorille* est mieux connu. La distance du *gorille* à l'homme est encore grande ; la ressemblance de certaines parties

de sa conformation est cependant assez frappante pour inspirer aux naturalistes, et même aux chasseurs, des réflexions qui doivent être notées. De l'aveu d'un des plus habiles chasseurs de *gorilles*, Du Chaillu, la mort d'un *gorille*, tué à la chasse, rappelle d'une manière effrayante l'agonie de l'homme ; elle a quelque chose d'attristant, même pour les yeux habitués à ce spectacle. « Je n'ai jamais entièrement éprouvé, dit-il, cette demi-indifférence ou ce moment de triomphe qui saisit le chasseur lorsqu'un bon coup lui a rapporté la tête d'un gibier de choix. Il en était de moi, dans ce cas, comme si j'avais tué une créature mal conformée qui avait en elle quelque chose de l'humanité. Bien que je connusse que c'était une erreur, je ne pouvais pas me défendre de cette impression. » Le même auteur raconte de la femelle du *gorille* ce qui suit : « C'est un spectacle vraiment joli d'observer une femelle de *gorille* devenue mère, entourée de ses petits qui jouent autour d'elle. J'en ai surpris dans les forêts, et, quelque désireux que je fusse d'en posséder des spécimens, je n'avais pas le courage de tirer. » Du Chaillu parle ailleurs de deux jeunes *gorilles* que ses nègres étaient parvenus à capturer vivants ; on fut obligé de tuer l'un d'eux, à cause de sa férocité indomptable ; l'autre avait été enlevé du sein de sa mère, qui était morte, et que l'on avait portée au village. Quand ce petit être revit le cadavre, il se traîna jusque-là et se jeta sur sa poitrine. « Il n'y trouva pas sa nourriture accoutumée, ajoute le narrateur, et je vis qu'il remarquait qu'il était arrivé quelque chose à sa vieille mère. Il se traîna sur le corps, le flaira et poussa de temps en temps un cri plaintif, *loo, loo, loo*, qui me remuait le cœur. »

Nous compléterons cet article par les parties essentielles du récit d'une chasse au *gorille* sur la côte d'Afrique, en 1860, par un officier anglais, Davie Fraser, auquel une bande de ces singes monstrueux fut signalée. L'expédition se composait du major Fraser, d'un capitaine de frégate, Angus Drummond, de 20 hommes de son équipage, accompagnés du chirurgien du bord et de nègres armés, les uns d'arcs, et d'autres de fusils à pierre ; elle se dirigea vers les bois situés au N.-O. de Sierra-Leone, à 8 ou 9 lieues de la ville, et dès le soir, au campement, un des matelots crut voir de grandes formes humaines rôder à la lisière de la forêt : c'étaient les *gorilles* qui venaient reconnaître les lieux. Le lendemain même la rencontre eut lieu.

« Après avoir marché une demi-heure, nous arrivâmes, dit le narrateur, dans un terrain marécageux, où nos guides trouvèrent et nous montrèrent des traces de singes. Le matelot avait très-bien vu. Pauvre diable ! c'était la dernière fois qu'il voyait le jour. Il s'appelait Stephen et était quartier-maître.

» Nous descendons de nos chevaux, et, les remettant aux mains d'un des matelots et d'un nègre de Sierra-Leone, nous suivons les traces, qui étaient effrayantes de grandeur. Nous marchons un quart d'heure à peu près dans un sol de plus en plus humide, et bientôt nous nous trouvons sous de grands arbres croissant dans un marais, chose qui se présente souvent à la lisière des grandes forêts africaines. Etant revenus sur un terrain ferme, nous avancions plus rapidement quoique avec précaution, lorsque tout à coup nos nègres se rejettent sur nous en criant et en nous montrant un endroit plus clair que l'on apercevait en se baissant pour regarder sous les buissons : nous ne voyons rien bouger ; mais nous entendons un hurlement affreux et un grand bruit, comme celui d'un gros animal qui fuit sous bois. Nous continuons à faire quelques pas. Soudain, en débouchant dans la clairière, le capitaine, le docteur à ma droite et moi, nous entendons un cri épouvantable derrière nous. Un marin tombe, tué roide par une énorme branche d'arbre que le *gorille* lui avait lancée et qui l'avait frappé à la tête. Cet homme s'appelait Hawkins. Nous nous retournons, et nous voyons à 15 ou 20 pieds au-dessus de nos têtes, en arrière (car l'animal nous avait tournés sans bruit, très-habilement), une affreuse bête ayant presque l'air d'un homme, mais dans l'aspect de laquelle se montrait une bestialité horrible, et qui, avec un grincement de dents diabolique, nous jetait des morceaux de branches et d'écorce qu'elle enlevait çà et là pour les lancer avec une rapidité incroyable. Tout le monde fit feu : par malheur un des projectiles lancés par le singe frappa le canon de mon arme au moment où je visais et fit que ma balle fut perdue. Les autres ne le furent pas, car le hideux animal poussa un hurlement épouvantable et s'enfuit en sautant de branche en branche, cassant sous son poids les petits arbres et arrachant les feuilles par poignées. Nous le suivions à la trace de son sang, que nous voyions partout sur l'écorce, par terre, sur les feuilles des lataniers ; nous marchions dans le fourré et nous l'approchions. Le capitaine Drummond, croyant que je le voyais, et craignant que le calibre de sa carabine ne fût insuffisant pour une bête semblable, me cria : « A vous, Davie ! » Je lui réponds : « Non, je ne le vois pas. » Et il fait feu. J'entends un grand fracas, je m'élance en criant avec tout notre monde : Hurrah ! Et, vraiment, nous pouvions être joyeux, car le singe était étendu, sans mouvement, au pied d'un ébénier énorme. Angus, en chasseur prudent, crie à ses hommes de ne pas s'approcher du monstre. Cependant le patron de son canot, James Gray, ne l'écoute point et s'élance en avant. Il touche la vilaine créature de la crosse de son fusil en criant : *The job's done, by God!* (l'affaire est finie, par Dieu) ; mais alors le singe se relève d'un bond, et d'un coup de ses terribles ongles lui ouvre la poitrine et le ventre. L'homme tombe sous le *gorille* presque mort ! L'animal se dresse péniblement, sur une jambe, l'autre, comme nous l'avons vu plus tard, étant brisée par le coup de feu superbe d'Angus, et nous fait face. Jamais je n'ai rien vu d'aussi laid ; il était affreux ; ses mâchoires claquaient l'une contre l'autre, et tout autour de ses énormes dents jaunes, sales, le sang et l'écume coulaient en abondance ; ses poils rugueux étaient hérissés et pleins de sang ; ses petits yeux menaçaient ; un grondement sourd s'échappait par intervalles de sa gueule. A cette vue, n'écoutant plus la voix de leur chef, trois marins s'élancent pour délivrer leur camarade. Ils lâchent leurs coups de feu sur le corps du singe en le perçant en même temps de leurs baïonnettes ; mais le terrible animal saisit une carabine par le canon, la fait tourner comme une massue et en assomme, avec un coup sur l'oreille, le pauvre Stephen, notre sentinelle de la nuit précédente ; c'était le troisième homme atteint par cette bête infernale ! Le second matelot est rejeté derrière le tronc de l'ébénier, et le troisième fait un saut en arrière, me démasquant ainsi l'animal sur lequel je n'avais pas osé tirer encore, car les gens étaient trop près. Je m'avance d'un pas, je vise le singe, je tire et j'ai le bonheur de le voir tomber pour ne plus se relever : ma balle l'avait frappé dans l'œil gauche, où je l'avais ajusté. Je jette une branche sur le cadavre, pendant que le capitaine et le docteur le tenaient en joue, prêts à tirer s'il bougeait encore. Mais il était mort ! Succès chèrement acheté, car le pauvre Gray avait cessé de vivre. »

Ce *gorille* mesurait 7 pieds 1 pouce de hauteur, et 9 pieds 6 pouces d'une extrémité des doigts à l'autre, les bras mis en croix ; ses crocs avaient plus de 3 pouces, à partir de la sortie des gencives. La tête de ce monstre, savamment préparée par le docteur Mac Nabb, est au Zoological Museum d'Edimbourg. L'expédition, après avoir inhumé ses deux morts, et ramenant un blessé, retourna à Sierra-Leone, n'osant s'avancer plus loin, de peur d'avoir affaire à toute la bande.

GORIN ou **HORYN**, rivière de la Russie d'Europe, qui naît dans la Volhynie et se jette dans le Pripel, après un cours de 450 kilom.

GORINCHEM, ville de Hollande. V. GORKUM.

GORINI (Joseph CORIO, marquis DE), poëte dramatique et philosophe italien, né à Milan vers 1700, mort vers 1762. Il vint à Paris pour y étudier notre littérature dramatique, et y vécut dans l'intimité de nos grands écrivains. De retour dans sa patrie, il fit représenter avec succès des tragédies et des comédies imitées de Corneille, de Racine et de Molière. Elles ont été réunies et publiées sous le titre de *Theatro comico e tragico* (Milan, 1745, 6 vol. in-12). On a encore de lui, outre des poésies diverses : *Politique, droit et religion* (1742, 2 vol. in-4°), mis à l'index ; l'*Homme, traité physico-moral* (1856), trad. en français sous le titre d'*Anthropologie* (1761, in-4°), etc.

GORIONIDES ou **JOSIPPON BEN GORION** (*Joseph, fils de Gorion*), pseudonyme sous lequel est connu un compilateur hébreu, qui semble avoir vécu au IXe siècle de notre ère, et qu'on a fréquemment confondu à tort avec l'historien Josèphe. On a de lui une *Histoire des Juifs*, publiée à Constantinople en 1490, et souvent réimprimée. Cet ouvrage, qui est une compilation du *Livre des Macchabées*, de l'*Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains*, etc., est rempli d'anachronismes et d'interpolations tirées d'ouvrages postérieurs à l'époque où vivait Josèphe. Il a été traduit en anglais, en allemand, en latin, etc.

Goriot (LE PÈRE), roman de H. de Balzac. V. SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.

GORIOUCHKIN (Zacharie), jurisconsulte russe, né en 1748, mort en 1821. Après avoir été membre de la Chambre criminelle et de la Chambre du trésor, il fut nommé, en 1790, professeur de droit à l'université de Moscou, et occupa cette chaire jusqu'à sa mort. On cite parmi ses ouvrages : *Précis des affaires criminelles* (Moscou, 1808, 3 vol.) ; *Guide pour l'étude du droit russe* (Moscou, 1811-1816, 4 vol.).

GORIOUN, surnommé **Skantcheli** (l'*Admirable*), historien arménien du ve siècle de notre ère. Il acquit des connaissances très-étendues sous le docteur Mesrob, fut envoyé à Constantinople par le patriarche Isaac pour y compléter ses études, et fut nommé évêque d'une province de l'Arménie. Outre un grand nombre de discours et d'homélies, on lui doit la *Vie du patriarche Isaac Ier* et la *Vie de Mesrob*, où l'on trouve un grand nombre de faits intéressants relatifs à l'histoire de son temps. Cette dernière vie a été publiée dans les *Opere di antichi scrittori armeni* (Venise, 1833).

GORITZ ou **GORICE**, en allemand *Gœrz*, ville des Etats autrichiens, dans l'Illyrie, ch.-l. du cercle de son nom, dans le gouvernement et à 35 kilom. N.-O. de Trieste, sur la rive gauche de l'Isonzo ; 9,600 hab. Archevêché, séminaire, gymnase, bibliothèque, sociétés savantes. Goritz possède des imprimeries, des manufactures de soie, des tanneries, des blanchisseries, des fabriques de liqueurs. Les environs produisent des vins estimés, parmi lesquels on vante surtout ceux de Monte-Santo. Charles X, qui s'était retiré à Goritz avec sa famille, y mourut en 1836.

Le cercle de Goritz, compris entre la Carniole au N. et à l'E., le cercle de Trieste au S., et la prov. de Vénétie à l'O., a 2,862 mèt. carr. de superficie et 185,943 hab. Les villes les plus importantes sont, après Goritz, Aquilée et Gradiska. Au XIe siècle, l'empereur Henri IV érigea ce pays en comté et le donna en fief, héréditairement, aux comtes de Tyrol. Ceux-ci le possédèrent tantôt réuni au Tyrol, tantôt administré séparément. Lorsque Ménard III, comte de Tyrol, partagea ses domaines, l'un de ses fils, Albert, continua le rameau de Goritz. La descendance mâle de cet Albert s'éteignit en 1500, et l'empereur Maximilien s'empara du comté, en vertu d'anciens traités. Il resta à la maison d'Autriche jusqu'au traité de Vienne de 1809, par suite duquel il fut cédé à la France, qui l'engloba dans les provinces illyriennes. Depuis 1815, il est retourné à l'Autriche.

GORJY (Jean-Claude), romancier français, né à Fontainebleau en 1753, mort à Pinceloup, près de Rambouillet, en 1795. Il débuta par un *Nouveau voyage sentimental* (1795, 2 vol. in-8°, 6e édit.), et fit jouer, en 1787, à la salle de Beaujolais, les *Amours d'Arlequin et de Séraphine* et les *Torts apparents* ou la *Famille amériquaine* (sic), comédie en trois actes. Dans la même année, il publia, sous le titre de *Blançay*, un roman en 2 volumes in-18, ouvrage fort simple d'invention, qui contient des pages attachantes, des peintures vraies, un dialogue heureusement étudié, et, par-dessus tout, un franc sentiment d'honnêteté. On est fondé à croire qu'il y a dans *Blançay* beaucoup de la propre histoire de Gorjy. Gorjy semble avoir été secrétaire ou intendant de M. de Villeurnoy, son protecteur. Quoi qu'il en soit, le succès de *Blançay* inspira à l'auteur quelque hardiesse ; de 1789 à 1792, il fit paraître plusieurs autres romans du même goût et du même format : *Victorine* (2 vol. in-12), *Saint-Alme* (2 vol. in-18), *Lidorie* (2 vol. in-12) ; ce dernier ouvrage est écrit dans le vieux style des chroniques. Tous ces petits livres, dont les vignettes sont signées *Gorjy delineavit*, eurent une certaine vogue. Citons encore : les *Tablettes sentimentales du bon Pamphile* (2 vol. in-12). La même année, il publia par souscription le pamphlet le plus téméraire, le plus mordant qui eût encore été dirigé contre la Révolution : *Ann'quin Bredouille*, ou le *Petit cousin de Tristram Shandy*, œuvre posthume de Jacqueline Lycurgue, actuellement fifre major au greffe des menus-derviches (6 vol. in-18, avec fig.) Le premier volume parut sans signature, mais le deuxième et les suivants portèrent cette désignation : « Par l'auteur de *Blançay*. » Cet Ann'quin Bredouille est un type allusif comme le John Bull des Anglais, ou comme notre Jacques Bonhomme. Gorjy ne craint pas de s'attaquer à Marat, à qui il donne le nom transparent de *Tamar*, et de faire des personnalités fort osées. La peinture des mœurs du temps l'occupe longuement et les événements de la rue trouvent place dans sa galerie ; les fêtes, les assemblées, les fédérations du Champ-de-Mars sont décrites dans son livre avec un soin dans le détail, une verve de couleur extraordinaires. De téméraires pantalonnades sur la guillotine terminent cette publication d'*Ann'quin Bredouille* brusquement interrompue. Gorjy, qui ne paya point de sa tête, comme on l'a dit par erreur, ses audacieuses satires contre la Révolution, brisa dès lors sa plume et n'écrivit plus une seule ligne. La mort, il est vrai, ne lui laissa guère le temps de songer à de nouvelles œuvres. Les Allemands ont publié, en 1798, une édition de ses œuvres complètes. La France n'a pas cru devoir élever un tel monument à l'auteur de *Blançay*, qui s'est plu à vivre en dehors des autres littérateurs et dont les biographes n'ont que rarement parlé, et encore d'une façon assez vague. M. Monselet, dans les *Oubliés et les dédaignés*, a fait de Gorjy un médaillon réussi.

GORKHA, ville de l'Indoustan anglais, dans le Népaul, à 220 kilom. N.-O. de Patna, capitale de l'Etat avant Katmandou. Elle renfermait autrefois 10,000 hab. ; mais elle est aujourd'hui bien déchue.

GORKHAS, peuple de l'Inde anglaise, qui forme la population dominante du Népaul. On sait peu de chose de son histoire jusqu'en 1768, où, après avoir asservi les petites tribus indépendantes entre lesquelles le Népaul était partagé, les Gorkhas se trouvèrent maîtres de toute cette contrée et même de toute la région montagneuse de l'Inde septentrionale. En 1790, ils envahirent le Thibet, mais furent défaits par les Chinois, que les Lamas avaient appelés à leur secours, et pendant une courte période ils restèrent nominalement tributaires de l'empire du Fils du ciel. Leur indépendance fut cependant reconnue, en 1792, par un traité fait avec la compagnie des Indes orientales ; mais à la suite d'une guerre avec la Grande-Bretagne, qui éclata peu de temps après, ils durent se soumettre. Les Gorkhas sont d'origine mongole, mais plus petits et d'un teint plus foncé que les Chinois. Leur taille dépasse rarement $1^m,50$; ils sont robustes, actifs, patients, et font d'excellents soldats, qui ne reculent devant aucun danger. Ils forment la majeure partie des troupes indigènes au service de la Grande-Bretagne, et se sont toujours fait remarquer par leur fidélité au gouvernement anglais, surtout pendant la révolte des cipayes (1857-1858), et par leur courage sur le champ de bataille, notamment pendant la campagne de Delhi. Quoiqu'ils pratiquent la religion des Indous, ils diffèrent de ces derniers par leur extérieur, leurs mœurs, leurs coutumes, et surtout en ce qu'il n'existe chez eux aucun préjugé de caste.

GORKUM, GORCUM ou **GORINCHEM**, ville forte de la Hollande méridionale, sur la Meuse, à 33 kilom. S.-E. de Rotterdam ; 9,200 hab. Tribunal, collége, société savante. Un canal allant de Gorkum à Vianen met en communication la Meuse et le Leck. Commerce important de blé, chanvre, beurre, fromage et autres produits agricoles ; pêche du saumon ; élève de chevaux frisons. L'ancienne église Saint-Vincent, aujourd'hui temple réformé, renferme encore les mausolées des seigneurs d'Arkel. L'hôtel de ville est orné de toiles remarquables. La fondation de Gorkum remonte au commencement du XIIIe siècle ; elle est due à un seigneur d'Arkel, qui y fit construire un château fort. Vers l'an 1378, Jean d'Arkel, évêque d'Utrecht, y établit un chapitre de quatorze chanoines. Gorkum, après avoir acquis rapidement une certaine importance, s'associa aux troubles qui agitaient la Hollande au XVIe siècle et fut prise, en 1572, par le fameux Guillaume de La Marck, qui commandait les gueux de mer. Dix-neuf prêtres, qui avaient refusé de renier la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, furent massacrés par ses ordres. Ces prêtres ont été placés au rang des saints, et leur fête se célèbre aujourd'hui sous le nom des martyrs de Gorkum. A la fin du siècle dernier, Gorkum était défendue par des ouvrages considérables qui lui avaient valu le surnom de clef de la Hollande, ce qui ne l'empêcha pas de tomber au pouvoir des Français. Une inondation la détruisit presque complétement en 1809. Les Français la reconstruisirent et en relevèrent les fortifications. Gorkum a vu naître Guillaume Estius, célèbre docteur de l'université de Douai ; Jean Narcassel, évêque de Castorie ; Thomas Erpenius ; les peintres Abraham Bloemaert, Jean Vender-Heyden et Komphnizen.

GORLÆUS (Abraham), antiquaire belge, dont le véritable nom est **de Goorle**, né à Anvers en 1549, mort à Delft en 1609. Il se livra de bonne heure à son goût pour les antiquités, se fixa à Delft, où il occupa diverses fonctions, et forma une belle collection, principalement composée d'anneaux et de pierres gravées. On doit à Gorlæus les ouvrages suivants : *Dactyliotheca, seu annulorum sigillorumque promptuarium* (Nuremberg, 1601) ; *Variarum gemmarum... sculpturæ*, suite à l'ouvrage précédent, et dont la meilleure édition est celle de Leyde (1695, 2 vol. in-4°) ; *Thesaurus numismatum familiarum romanarum* (Nuremberg, 1608, in-fol.)

GORLITZ, ville de Prusse. V. GŒRLITZ.

GORM ou **GORMON**, dit le **Vieux**, roi de Danemark, mort en 935. Il prit possession, en 840, du trône de Lethra, dans l'île de Seeland. Brave, ambitieux et habile, il réunit successivement sous sa domination toutes les provinces qui ont formé depuis le royaume de Danemark, et poussa ses conquêtes, si l'on en croit Adam de Brême, dans le nord de l'Allemagne de façon à inquiéter Henri l'Oiseleur, qui le repoussa. Pendant son règne, des missionnaires introduisirent le christianisme chez les Danois. Gorm mourut âgé de plus de cent ans.

GORNACUM, nom latin de GOURNAY.

GORNAUD s. m. (gor-nô). Ichthyol. Syn. de GOURNAU.

GORNICKI (Lucas), en latin **Gornicius**, écrivain polonais, né en 1511, dans le palatinat de Cracovie, mort en 1600. Il fut secrétaire et chambellan du roi de Pologne Sigismond-Auguste, et composa plusieurs ouvrages importants, qui ont été plusieurs fois réimprimés après sa mort. Les plus remarquables sont : *Histoire du royaume de Pologne* (Cracovie, 1657) ; *Dialogue entre un Polonais et un Italien sur l'élection du roi, sur la liberté, sur le droit et les mœurs des Polonais* (1616) ; *Chemin pour conduire à une liberté complète et entière* (1650). Ces ouvrages, écrits en polonais, sont aussi remarquables par l'élégance du style que par l'élévation des aperçus. On lui doit aussi : l'*Homme de cour en Pologne* (1639), imitation de *Il Cortegiano* de Balthasar Castiglione, et *Traité sur les bienfaits*, d'après Sénèque (1593).

GORODITCH, ville de la Russie d'Europe, gouvernement et à 24 kilom. N.-E. de Nijni-Novgorod, ch.-l. du cercle de son nom ; 4,320 hab. Impressions sur toile ; fabrication de céruse.

GORODJO s. m. (go-ro-djo). Nom donné, dans le Japon, aux ministres du taïkoun.